

Paris mobilise les acteurs de l'espace public lors des « Rencontres de la Propreté »

Lundi 10 juillet, Mao Peninou, adjoint à la Maire de Paris, a réuni les principaux interlocuteurs de la Ville dont les mobiliers, immeubles ou activités se situent sur l'espace public parisien. À l'occasion de ces « Rencontres de la Propreté », Paris a renouvelé son engagement en faveur d'un Paris plus propre et 10 pistes d'actions communes ont été définies avec l'ensemble des participants.

Dès 2014, la Maire de Paris a fait de la propreté l'une de ses priorités. Après des mois de travail, un Plan de Renforcement de la Propreté a été adopté par le Conseil de Paris en février 2016. Ce plan est en cours de déploiement et de mise en œuvre dans tous les arrondissements de la capitale.

260 emplois supplémentaires ont ainsi été créés depuis le début de la mandature, 38M€ ont été investis dans l'achat de matériel et 30.000 nouvelles corbeilles de rue ont été déployées, toutes dotées d'un éteignoir pour les mégots. Les services de propreté ont aussi considérablement modernisé leur travail, grâce à l'implication très forte et positive des agents.

En mars 2017, une nouvelle série de mesures intitulée « Objectif Paris Propre » ont été adoptées au Conseil de Paris. Mieux associer les citoyens à la définition des objectifs de propreté, mobiliser tous les acteurs publics et privés en capacité d'agir sur l'espace public sont des leviers indispensables pour améliorer durablement et collectivement la propreté de Paris.

Mao Peninou a donc réuni hier à l'Hôtel de Ville les grands acteurs publics et privés présents sur l'espace public : la Poste, la SNCF, la RATP, Enedis, GRDF, la CPCU, le SNARR, JCDecaux, Autolib', Paris Habitat, Elogie-Siemp, la RIVP, ICF Habitat La Sablière et Immobilière 3F et les représentants des Mairies d'arrondissement. Pour l'adjoint à la Maire de Paris chargé de la propreté, « L'implication de tous, habitants, usagers de Paris mais aussi partenaires de la Ville, est indispensable pour améliorer la propreté de Paris. Je suis heureux que nous nous retrouvions autour de la table aujourd'hui pour nous coordonner davantage et agir collectivement ».

À l'issue de cette réunion de travail, 10 engagements ont été pris entre la Ville de Paris et les entreprises et acteurs publics présents. Des actions de coordination, des interventions de sensibilisation des gardiens et des locataires, une accentuation de la lutte contre le jet de mégots ou encore contre l'affichage sauvage ont été décidées. Les engagements et obligations en matière de propreté incombant aux entreprises dans le cadre du 7^e protocole de bonne tenue des chantiers, ont été quant à eux rappelés aux participants.

Les 10 engagements des « Rencontres de la Propreté » :

1/ Renforcer la coordination entre la Ville et ses différents partenaires

Par des référents locaux afin d'améliorer la coordination au quotidien, le signalement, le suivi et la résolution des dysfonctionnements constatés.

Une Charte parisienne avec le Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide sera signée à la rentrée et pourra être déclinée localement, à l'initiative des enseignes et des Maires d'arrondissement afin d'améliorer la propreté aux abords des établissements.

La coordination pour l'entretien des abords de grandes gares parisiennes sera poursuivie à la Gare de Lyon et la Gare du Nord. La Gare Saint Lazare sera ajoutée au dispositif.

2/ Réactivité et information des usagers

Une nouvelle version de l'application *DansMaRue* en 2017 : plus ergonomique, plus précise dans les signalements, et permettant des réponses plus détaillées aux usagers, la V2 de *DansMaRue* est actuellement en phase de test, pourra être opérationnelle à la rentrée.

3/ Participation à la prochaine Journée du Grand Nettoyage

Les participants s'associent à la grande journée parisienne de nettoyage participatif.

4/ Un traitement approfondi et coordonné des points noirs de malpropreté

5/ Actions de Communication et de sensibilisation coordonnées (livret de gardiens d'immeubles, guide de la propreté aux nouveaux arrivants, campagnes communes, formation des acteurs par la DPE.)

6/ Propreté des chantiers

Les engagements et obligations incombant aux entreprises dans le cadre du 7^{ème} protocole de bonne tenue des chantiers ont été rappelés, sous peine de verbalisation par la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris.

7/ Lutte contre les mégots : les participants s'engagent à donner aux usagers les moyens de se débarrasser proprement de leurs mégots, et s'associent aux actions de communication de la ville.

La Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville amplifiera sa mobilisation pour la verbalisation des jets de mégots sur l'espace public.

8/ Affichage sauvage

Les participants s'engagent au côté de la Ville de Paris dans la lutte contre l'affichage sauvage, notamment en déposant systématiquement plainte lorsque leurs mobiliers ou immeubles seront l'objet d'affichage sauvage commercial massif.

9/ Innovation

Les participants partageront leur retour d'expérience sur toute innovation dans le domaine de la propreté : nouveau modèle de boîtes aux lettres pour faciliter leur entretien, expérimentation d'un dispositif d'alerte sur les horaires de passage des bennes de collecte en septembre.

10/ Suivi des engagements

Un comité de suivi se réunira deux fois par an afin de faire un point sur les différentes actions engagées.